



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **23 SEPTEMBRE 2024**
Délibération n° **DEL-2024-0296**

Objet : Schéma touristique et des loisirs 2024-2028 de la communauté de communes Le Grésivaudan –
Approbation du plan d'action

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 62
Pouvoirs : 6
Absents : 0
Excusés : 12
Pour : 68
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

30 SEP. 2024

et publié le

30 SEP. 2024

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 23 septembre 2024 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 17 septembre 2024.

Présents : Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Clément BONNET, Dominique BONNET, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, André GONNET, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Sandrine PISSARD-GIBOLLET, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Annie TANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Régine VILLARINO

Pouvoirs : Cécile CONRY à François BERNIGAUD, Claudine GELLENS à Jean-François CLAPPAZ, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Guillaume RACCURT à Henri BAILE, Martine VENTURINI à Françoise MIDALI, Françoise VIDEAU à François OLLEON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Vu la délibération communautaire n° DEL-2016-0252 bis du 11 juillet 2016 relative au transfert de compétence « Promotion du tourisme dont création d'office de tourisme »,

Vu la délibération communautaire n° DEL-2018-0134 du 28 mai 2018 relative à l'approbation du schéma de développement du tourisme et des loisirs 2018-2023,

Monsieur le Président rappelle que le précédent schéma stratégique pour le tourisme et les loisirs 2018-2023, s'appuyait sur des actions territorialisées, par destination touristique : la chaîne de Belledonne et le massif de la Chartreuse, Chamrousse, Uriage-les-Bains, Les 7 Laux, Le Collet, Le Plateau-des-Petites-Roches, le Col de Marcieu...

Ce schéma arrivant à son terme, un travail d'actualisation a été mené afin d'évaluer le poids de l'économie touristique sur le territoire, et intégrer une nouvelle vision en lien avec les enjeux du territoire.

Finalisées à l'été 2024, les conclusions confirment le poids économique important du tourisme dans Le Grésivaudan, dont quelques exemples sont présentés ci-après :

- Une capacité d'accueil de **44 000 lits touristiques**, soit 14 % de la capacité départementale,
- **22 millions d'euros de chiffre d'affaires** et **1,1 million de journées skieurs** dans les pôles alpins d'altitude,
- **186 millions d'euros de consommation touristique** estimée en 2022,
- **1 650 emplois salariés** dans les activités caractéristiques du tourisme, soit 5 % des emplois salariés sur le territoire.

Si la communauté de communes est bien passée d'une logique de réflexion à une dynamique d'action ces dernières années, il s'agit désormais de travailler sur une forme de continuité et d'accélération de ce qui a été fait avec le besoin de réinsuffler une nouvelle vision adossée à des thématiques actualisées.

Plusieurs temps de concertation ont été organisés avec les acteurs socio-économiques du tourisme et les élus locaux des communes les plus touristiques du territoire, menant à l'identification d'enjeux prioritaires :

- Définition de la place du tourisme dans l'économie du territoire,
- Lien avec l'office de tourisme communautaire Belledonne - Chartreuse,
- Lien avec les partenaires institutionnels,
- Accueil d'opérateurs privés,
- Thermalisme et bien-être,
- Patrimoine bâti d'intérêt touristique,
- Évènements sportifs touristiques,
- Valorisation des produits locaux,
- Hébergements et mobilités touristiques.

Une politique de tourisme responsable, s'appuyant sur les orientations définies dans le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grésivaudan (intégration des enjeux bas carbone, diversification des filières, prise en compte du nécessaire équilibre des activités touristiques avec la protection du milieu naturel...), et le déploiement du confort d'usage (accessibilité des sites touristiques au plus large public : familles, curistes et personnes à mobilité réduite / en situation de handicap particulièrement), ont été définis comme enjeux chapeaux pour la nouvelle stratégie.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

L'ensemble des actions devront être mises en œuvre en tenant compte de ces orientations.

La nouvelle feuille de route de l'EPCI s'organise ainsi autour de 4 axes principaux :

AXE 1 : Valoriser une identité de territoire pour se singulariser

- Consolider une identité de territoire : thermalisme, partage des grands espaces naturels de montagne, transition des stations de montagne, événements structurants,
- Augmenter le rayonnement du patrimoine : patrimoine bâti, produits et artisanat locaux.

AXE 2 : Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché

- Intégrer le principe de confort d'usage sur l'ensemble de l'offre et tester la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) ou à mobilité réduite (PMR) dans l'offre touristique,
- Structurer et développer une offre de tourisme d'affaires,
- Valoriser les pratiques de loisirs de proximité à destination des habitants,
- Engager une promotion commerciale ciblée des offres, en lien avec la stratégie d'attractivité du territoire du Grésivaudan.

AXE 3 : Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable

- Encourager une économie touristique vertueuse via le déploiement des objectifs du PCAET du Grésivaudan dans la politique touristique de ce dernier,
- Agir sur l'offre de mobilités et d'hébergements touristiques,
- Engager le développement d'une offre touristique responsable, en lien notamment avec les stations de montagne.

AXE 4 : S'organiser pour rendre le territoire performant

- S'organiser en interne : capitaliser sur des outils performants, bâtir un binôme stratégique et opérationnel avec l'office de tourisme communautaire, assurer une transversalité des politiques publiques,
- Se déployer en externe : optimiser les relations avec les partenaires institutionnels et créer les conditions favorables pour l'implantation d'opérateurs privés.

Ce plan d'action traduit, de manière opérationnelle, la forte ambition et le volontarisme politique en faveur de l'économie touristique du Grésivaudan pour les prochaines années. S'appuyant sur des ressources humaines et budgétaires existantes, les moyens financiers supplémentaires sont estimés à 537 000 € sur la période 2024-2028 pour les actions en maîtrise d'ouvrage de l'intercommunalité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Pour déployer ce plan d'action ambitieux, Le Grésivaudan s'appuiera sur un binôme renforcé avec l'office de tourisme communautaire Belledonne-Chartreuse, à qui certaines actions sont dédiées. La convention cadre triennale 2024-2027 et les conventions d'objectifs et de moyens annuelles définissent les conditions dans lesquelles ces actions seront mises en œuvre, et précisent les moyens associés. Par ailleurs, ce nouveau schéma touristique sera également enrichi de la politique dédiée à l'économie des stations de montagne et leur transition portée par Le Grésivaudan, en complémentarité du présent schéma.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le contenu du plan d'action du schéma touristique et des loisirs 2024-2028 de la communauté de communes Le Grésivaudan et le lancement de sa mise en œuvre opérationnelle.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **23 SEP. 2024**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Plan d'actions 2024-2028 pour le tourisme et les loisirs du Grésivaudan

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Pilotage	Actions	Calendrier de réalisation				Dépenses prévisionnelles				
						2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	Total
1. Valoriser une identité de territoire pour se singulariser	1.1 Consolider une identité de territoire	1.1.A Ancrer l'activité thermique dans son territoire et l'adapter aux attentes actuelles	1	CCLG	Faire adhérer les exploitants des deux établissements thermaux (organisation des temps de concertation et de travail)	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				OTBC	Encourager le développement d'offres complémentaires au thermalisme (bien-être, sport-santé, nature), prenant en compte les spécificités de chaque station (Allevard et Uriage)	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
				OTBC	Travailler plus spécifiquement des activités combinant les offres des pôles thermaux avec leurs pôles d'altitude respectifs	X	X	X	X					
		1.1.B Affirmer les grands espaces naturels de montagne comme éléments de partage et de singularité du territoire	1	CCLG	Déployer les camps de base pour en faire de véritables outils de concertation et de gouvernance locale	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				OTBC	Définir une stratégie de promotion touristique adaptée aux enjeux propres à ces sites naturels de façon à maîtriser les flux et faire découvrir de nouveaux lieux	X				Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
				CCLG	Intégrer la dimension touristique dans les actions de sensibilisation autour de la gestion pastorale en lien avec les sites de pratiques d'activités de pleine nature	X	X	X	X	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	14 000,00 €
	1.1.C Insuffler une image active et dynamique par les événementiels structurants du territoire	1	CCLG	Identifier et prioriser les événements d'intérêt touristique	X		X		Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
			OTBC	Investir ces événementiels via l'OTBC pour en faire des vecteurs d'économie touristique	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse					
	1.1.D Valoriser les démarches de transition des stations du territoire au sein du schéma tourisme du Grésivaudan	1	CCLG	Communiquer et sensibiliser, établir des partenariats et collaborations, accélérer et promouvoir l'offre touristique diversifiée, mettre en œuvre des mesures de suivi et d'évaluation	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
	1.2 Augmenter le rayonnement du patrimoine	1.2.A Valoriser et mettre en tourisme les patrimoines bâtis d'intérêt touristique	1	CCLG	Identifier les patrimoines bâtis d'intérêt touristique	X				Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				OTBC	Renforcer la mise en tourisme des patrimoines par la valorisation expérientielle pour qu'il deviennent des marqueurs territoriaux	X	X	X	X					
				CCLG	Appuyer la mise en réseau des patrimoines dans le contexte touristique, notamment par un langage commun sur l'histoire du Grésivaudan et la communication de l'OTBC		X				40 000,00 €			40 000,00 €
		1.2.B Mettre en visibilité les produits et artisanats locaux	1	CCLG	Digitaliser l'écosystème des productions locales et des savoir-faire locaux en leur donnant une dimension touristique	X				Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				OTBC	Accompagner les acteurs dans la mise en visibilité de leurs offres	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
CCLG				Renforcer les liens avec les labels et s'inspirer de la démarche de labélisation SMBT Excellence		X			Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
		OTBC	Valoriser les produits locaux / Isère : Noix, chèvre, alpage, vins, truffes, asperges...	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse						

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Pilotage	Actions	Calendrier de réalisation				Dépenses prévisionnelles				
						2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	Total
2. Investir des filières structurantes pour le territoire en phase avec les tendances du marché	2.1 Intégrer le principe de confort d'usage sur l'ensemble de l'offre	2.1.A Déployer le confort d'usage au sein de l'offre existante et à venir	2	CCLG	Observer et questionner un panel d'utilisateurs pour valider le besoin en termes de confort d'usage, accompagné par des experts du sujet		X	X	X		20 000,00 €			20 000,00 €
					Bâtir une méthodologie propre à l'intégration du confort d'usage dans les projets touristiques, à l'instar du référentiel élaboré par le Département de la Savoie									
		2.1.B Tester et capitaliser sur la mise en accessibilité PSH / PMR sur des offres « tourisme & loisirs » ciblées	2	CCLG	Engager une étude de modélisation de la mise en accessibilité des sites tests des camps de base du Collet d'Uriage-les-Bains		X	X	X		35 000,00 €	15 000,00 €		50 000,00 €
					Définir une liste des sites valorisables sur les notions d'accessibilité PSH/PMR, sur la base des critères issus de l'étude									
	2.2 Structurer et développer une offre de tourisme d'affaires	2.2.A Recenser l'ensemble des équipements et services	1	CCLG	Identifier et recenser les offres mobilisables, formaliser des produits et des services dédiés, en priorisant le volet loisirs post-séminaires	X				Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
		2.2.B Concevoir des offres de tourisme d'affaires et post-séminaires	2	OTBC	Développer et promouvoir des offres de loisirs d'affaire en lien avec les agglomérations environnantes. Construire des prestations globales de tourisme d'affaire intégrant les services de séminaires.		X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
	2.3 Valoriser les pratiques de loisirs de proximité	2.3.A Adresser des offres aux populations résidentes et aux clientèles excursionnistes pour une meilleure contribution à l'économie du territoire	1	OTBC	Concevoir des offres adressées à la population locale et aux excursionnistes	X								
				CCLG	Intégrer les boucles cyclotouristiques dans une finalité de produit, en les adaptant à des clientèles et pratiques variées et en identifiant les points d'intérêt marchands	X	X	X	X	5 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	8 000,00 €
		2.3.B Accompagner la mise en oeuvre des schémas directeurs réalisés	2	CCLG	Inciter les communes à mettre en oeuvre le schéma d'accueil ds camping car (élargir possiblement aux vanistes)	X				Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				Décliner les actions opérationnelles du Schéma Parapente	X									
2.4 Rendre lisible l'offre auprès des clientèles ciblées en lien avec le positionnement du territoire et les éléments de langage « attractivité »	2.4.A Cibler, caractériser et prioriser des clientèles	2	OTBC	Analyser et formaliser les attentes des clientèles (séjour, excursion, population locale.....)	X				Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse					
	2.4.B Engager une promotion commerciale ciblée	2	OTBC	Affirmer le rôle central de l'OTBC dans la promotion touristique du territoire		X	X	X						
S'organiser avec les partenaires territoriaux														
				Etre en complémentarité avec les opérateurs										

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Pilotage	Actions	Calendrier de réalisation				Dépenses prévisionnelles				
						2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	Total
3. Engager la transformation du modèle économique pour conforter un tourisme responsable	3.1 Encourager une économie touristique vertueuse	3.1.A Affirmer et mettre en oeuvre le cadre d'intervention de la collectivité en termes de tourisme responsable afin de contribuer au PCAET	1	CCLG	S'appuyer sur des démarches collaboratives et des outils pour concrétiser la transition vers un tourisme responsable, notamment via une stratégie de labellisation	X	X			Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				CCLG	Partager la vision du territoire via la réalisation d'un manifeste pour un tourisme responsable dans le Grésivaudan		X		X	20 000,00 €		10 000,00 €		30 000,00 €
				CCLG	Intégrer des programmes de sensibilisation et d'éducation à la transition énergétique et climatique dans l'expérience touristique	X	X	X	X	25 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	70 000,00 €
				CCLG	Prendre en compte des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les actions dans lesquelles la CCLG est « Maitrise d'Ouvrage »	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
		3.1.B Agir sur l'offre de mobilités touristiques	1	CCLG	Identifier et clarifier les besoins du Grésivaudan	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
				CCLG	Définir la stratégie du territoire en lien avec les opérateurs des mobilités et du tourisme, en s'inspirant de bonnes pratiques en France et en Europe	X				45 000,00 €				45 000,00 €
				CCLG	Poursuivre et tester des solutions opérationnelles en se rapprochant du SMMAG (offres packagées intégrant le transport, adaptation des horaires aux besoins des clientèles...).	X	X	X	X	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	80 000,00 €
		3.1.C Adapter l'offre d'hébergement touristique	1	OTBC	Digitaliser une connaissance précise du parc d'hébergements marchands	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
	CCLG			Rénover les bâtiments touristiques énergivores propriétés de la CCLG et établir une stratégie d'accompagnement des copropriétés en s'inscrivant dans des dispositifs plus larges (AURG, PLH, AMI Atout France...)	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
	CCLG			Recenser l'ensemble des expérimentations et projets concluants en France en matière de réhabilitation d'ensembles immobiliers de tourisme, et s'interroger sur leur devenir	X	X	X	X	7 500,00 €		7 500,00 €		15 000,00 €	
	OTBC			Récompenser la clientèle séjournante	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse					
	3.2 Adapter l'offre aux enjeux de la transformation de l'économie touristique	3.2.A Cultiver l'agilité et la performance	2	CCLG	S'appuyer sur l'agilité d'exploitation des pôles d'altitude en formalisant des process pour agir sur la performance de l'offre touristique		X	X	X		15 000,00 €			15 000,00 €
				CCLG	Communiquer largement en interne et en externe pour valoriser ces bonnes pratiques et méthodes, afin de positionner le Grésivaudan comme un territoire de référence		X	X	X		10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €
				CCLG	Accompagner les communes dans l'appropriation et la déclinaison de la stratégie touristique du Grésivaudan, en proposant l'expertise des services communautaires	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes				
		3.2.B Engager le développement d'une offre touristique responsable	1	CCLG	S'appuyer sur l'exemple de territoires ayant engagé une transformation de leur modèle touristique et des offres à destination des clientèles		X		X	15 000,00 €		15 000,00 €		30 000,00 €
				OTBC	Adresser des produits et des actions de découverte à la population locale » avec un focus famille, notamment à l'occasion de grands événements	X	X	X	X	Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
CCLG				Renforcer le dialogue collaboratif avec les autres acteurs (économiques, résidents, ...) de la montagne en coordonnant et en accompagnant dans la médiation	X	X	X	X	15 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	
CCLG				Intégrer l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement dans l'offre et la communication touristique	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Actions	Priorité	Pilotage	Actions	Calendrier de réalisation				Dépenses prévisionnelles					
						2025	2026	2027	2028	2025	2026	2027	2028	Total	
4. S'organiser pour rendre le territoire performant	4.1 S'organiser en interne	4.1.A Mettre en adéquation les besoins en ressources humaines au regard de l'ambition	1	CCLG	Allouer les ressources humaines suffisantes pour mettre en œuvre les nouvelles actions et projets et évaluer la mise en œuvre du schéma touristique	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
				CCLG	Anticiper sur les besoins de recrutement et de formation/montée en compétences du service montagne tourisme et identifier des profils	X									
		4.1.B Associer la commission tourisme à la mise en œuvre du schéma de tourisme du Grésivaudan	2	CCLG	Mettre en place des modes opératoires, notamment des groupes de travail, pour organiser le rôle politique de la commission tourisme.	X									
				CCLG	Intégrer régulièrement à l'ordre du jour de la commission tourisme et attractivité du territoire l'actualité de la délégation politique montagne et stations	X	X	X	X						
		4.1.C Capitaliser sur des outils performants	2	CCLG	Adapter les outils d'analyse et d'évaluation au regard des enjeux du PCAET : requestionner notamment le fonds d'aide (fonctionnement, enveloppe annuelle, critères)		X	X	X						
				OTBC	Mettre en place un observatoire de l'économie tourisme & loisirs en lien avec la taxe de séjour	X	X	X	X		Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
				OTBC	Positionner la taxe de séjour comme élément structurant pour la filière hébergement	X	X	X	X						
		4.1.D Bâtir un binôme stratégique et opérationnel entre la CCLG et l'OT communautaire Belledonne-Chartreuse	2	CCLG	Mettre en place un mode opératoire pour valider un cadre stratégique d'intervention entre CCLG et OTBC notamment auprès des partenaires et acteurs du territoire	X						Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes			
				OTBC	Apporter de la part de l'office de tourisme une expertise métier et opérationnelle sur les sujets du tourisme ainsi que les remontées du terrain afin de contribuer aux décisions stratégiques de la CCLG.	X	X	X	X						
		4.1.E Positionner l'OT communautaire à l'échelle via la définition d'une convention d'objectifs et de moyens	2	OTBC	Mettre en œuvre les objectifs prioritaires précisés dans la convention cadre 2024-2027 et les suivre dans le temps	X	X	X	X		Moyens humains et financiers à voter par l'office de tourisme Belledonne-Chartreuse				
	OTBC			Assumer les missions obligatoires de façon à répondre aux défis des OT, notamment animer l'écosystème des professionnels de l'offre « tourisme & loisirs »		X	X	X							
	OTBC			Organiser les missions complémentaires notamment engager une stratégie de promotion commerciale ciblée sur les politiques développées par la CCLG		X	X	X							
	OTBC			Identifier les points de convergence et complémentaires avec l'OT de Chamrousse et formaliser un partenariat		X	X	X							
	OTBC			Digitaliser la connaissance de l'offre		X	X	X							
	4.2 Se déployer en externe	4.2.A Optimiser les relations avec les partenaires institutionnels	1	CCLG	Assurer la représentation politique et technique du Grésivaudan dans les contrats de partenariat existants	X	X	X	X	Coût de l'action imputé sur les ressources humaines et financières existantes					
CCLG				Identifier les partenaires potentiels, notamment au regard des nouveaux sujets émergeant de la stratégie	X	X	X	X							
4.2.B Créer les conditions favorables pour l'implantation d'opérateurs touristiques		2	CCLG	Définir un mode opératoire inter services (Tourisme et Economie) pour l'identification et la valorisation des friches touristiques	X										
			CCLG	Concevoir et mettre en œuvre un mode opératoire inter-service dédié à l'accueil d'opérateurs		X	X	X			15 000,00 €	10 000,00 €	25 000,00 €		
			CCLG	Former les agents (CCLG + OTC) pour accompagner ce type d'accueil		X	X	X			5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	
										162 075,00 €	190 578,00 €	133 081,00 €	75 584,00 €	537 000,00 €	